

## Document consolidé

Fixant la composition de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Occitanie prenant en compte l'arrêté n°2021-4990 du 28 octobre 2021, l'arrêté n° 2021-5144 du 4 novembre 2021, l'arrêté n°2021-5943 du 09 décembre 2021, l'arrêté n°2022-1207 du 11 avril 2022 l'arrêté n°2022-3150 du 23 juin 2022, l'arrêté 2022-3272 du 5 juillet et l'arrêté 2022-3287 du 22 juillet 2022, l'arrêté 2022-4357 du 9 septembre 2022, l'arrêté du 2022-4626 du 20 octobre 2022, l'arrêté 2023-0448 du 16 janvier 2023, de l'arrêté n° 2023-2027 du 17 avril 2023, de l'arrêté n° 2023-4100 du 5 septembre 2023, de l'arrêté n° 2023-4409 du 20 septembre 2023, de l'arrêté n° 2023 – 5418 du 30 octobre 2023, de l'arrêté n°2023-6410 du 15 décembre 2023, de l'arrêté n° 2024-0455 du 16 février 2024, de l'arrêté n° 2024-0939 du 12 mars 2024, de l'arrêté n°2024-2361 du 13 mai 2024, de l'arrêté n°2024-4422 du 5 août 2024, de l'arrêté n°2024-4977 du 19 novembre 2024, de l'arrêté n°2024-7642 du 17 décembre 2024, de l'arrêté n°2024-7642 du 17 décembre 2024, de l'arrêté n°2025-1210 du 26 février 2025, de l'arrêté n°2025-2401 du 22 avril 2025, de l'arrêté n°2025-2889 du 16 mai 2025, de l'arrêté n°2025-4994 du 6 août 2025, de l'arrêté n°2025-7361 du 10 décembre 2025,

**Article 1<sup>er</sup>** : La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) Occitanie est composée de 121 membres ayant voix délibérative, répartis au sein de 8 collèges.

**Article 2** : Les membres de la CRSA sont nommés pour une durée de cinq ans renouvelable. Nul ne peut assurer plus de dix ans consécutivement des fonctions de président et de vice-président quelle que soit la formation de la CRSA prise en compte pour le calcul de cette durée.  
 Le mandat des membres de la CRSA s'achèvera le 27 octobre 2026.

**Article 3** : Le 1<sup>er</sup> collège des **représentants des collectivités territoriales, des communes et groupements de communes** comprend 22 membres :

➤ **1a : Trois conseillers régionaux désignés par la présidente du conseil régional :**

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>Dr Claire GATECEL</b> Conseillère régionale	<b>M. Rémi MASSIE</b> Conseiller régional	<b>Mme Christine GAS</b> Conseillère régionale
<b>Mme Julie DELALONDE</b> Conseillère régionale	<b>Mme Emilie DALIX</b> Conseillère régionale	<b>M. Guillaume DE ALMEIDA-CHAVES</b> Conseiller régional
<b>Pr Vincent BOUNES</b> Vice-Président du Conseil régional	<b>Mme Marie PIQUE</b> Vice-Présidente du Conseil régional	<b>Mme Isabelle LAVERON</b> Conseillère régionale

➤ **1b : Les treize présidents des conseils départementaux ou leurs représentants :**

Titulaires	1er Suppléants	2ème Suppléants
<b>Mme Christine TEQUI</b> Présidente du Conseil départemental de l'Ariège ou <b>M. Michel PICCHAN</b> Vice-président du Conseil Départemental de l'Ariège	<b>Mme Marie-France VILAPLANA</b> Conseillère départementale de l'Ariège	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

<b>Mme Hélène SANDRAGNE</b> Présidente du Conseil départemental de l'Aude ou <b>Mme Séverine MATEILLE</b> Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Aude	<b>Mme Joëlle CHALAVOUX</b> Conseillère départementale de l'Aude	<b>Mme Françoise NAVARRO-ESTALLE</b> Conseillère départementale de l'Aude
<b>M. Arnaud VIALA</b> Président du Conseil départemental de l'Aveyron ou <b>Mme Nadine FRAYSSE</b> Conseillère départemental de l'Aveyron	<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
<b>Mme Françoise LAURENT-PERRIGOT</b> Présidente du Conseil départemental du Gard ou <b>M. Christophe SERRE</b> Conseiller Départemental du Gard	<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
<b>M. Sébastien VINCINI</b> Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne ou <b>M. Alain GABRIELI</b> Vice-Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne	<b>Mme Christine COURADE</b> Conseillère départementale de la Haute Garonne	<b>Mme Emilienne POUMIROL</b> Conseiller départemental de la Haute Garonne
Le Président du Conseil Départemental du Gers ou <b>Mme Charlette BOUE</b> Vice-Présidente du Conseil départemental du Gers	<b>Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE</b> Conseillère départementale du Gers	<b>M. Jérôme SAMALENS</b> Conseiller départemental du Gers
<b>M. Kléber MESQUIDA</b> Président du Conseil départemental de l'Hérault ou <b>Mme Gaëlle LEVEQUE</b> Conseillère départementale de l'Hérault	<b>M. Christophe MORGON</b> Conseiller départemental de l'Hérault	<b>Mme Patricia WEBER</b> Conseillère départementale de l'Hérault
<b>M. Serge RIGAL</b> Président du Conseil départemental du Lot ou <b>Mme Martine HILT</b> Conseillère départementale du Lot	<b>Mme Nelly GINESTET</b> Vice-Présidente du Conseil départemental du Lot	<b>M. Marc GASTAL</b> Vice-président du Conseil départemental du Lot
<b>Mme Patricia BREMOND</b> Représentante du Président du Conseil départemental de la Lozère	<b>Mme Christine HUGON</b> Représentante du Président du Conseil départemental de la Lozère	<b>Mme Dominique DELMAS</b> Représentante du Président du Conseil départemental de la Lozère
<b>M. Michel PELIEU</b>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<b>Mme Isabelle LAFOURCADE</b> Conseillère départementale des Hautes-Pyrénées

Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées ou <b>M. Laurent LAGES</b> Vice-Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées		
<b>Mme Hermeline MALHERBE</b> Présidente du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales	<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
<b>M. Christophe RAMOND</b> Président du Conseil départemental du Tarn ou <b>Mme Elisabeth CLAVERIE</b> Vice-Présidente du Conseil départemental du Tarn	<b>M. Etienne MOULIN</b> Conseiller départemental du Tarn	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
<b>M. Michel WEILL</b> Président du Conseil départemental du Tarn et Garonne ou <b>M. José GONZALEZ</b> Vice-Président du Conseil départemental du Tarn et Garonne	<b>Mme Nadine SINOPOLI</b> Conseillère départementale du Tarn et Garonne	<b>Mme Marie-Claude NEGRE</b> Vice-Présidente du Conseil département du Tarn et Garonne

- 1c : Trois représentants des groupements de communes désignés par l'Assemblée des communautés de France :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>M. Gilbert HANGARD</b> Conseiller communautaire Communauté d'Agglomération de l'Albigeois	<b>Mme Geneviève GASQ-BARES</b> Vice-Présidente Communauté de Commune Aubrac Carladez et Viadème	<b>M. Jean-Pierre DUPRAT</b> Vice-Président Communauté de Commune Cagire Garonne Salat
<b>M. Jean-François SOTO</b> Président Communauté de Commune Vallée de l'Hérault	<b>M. Jean-Luc REQUI</b> Président Communauté de Commune Lodévois et Larzac	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
<b>M. Hugo CAVAGNAC</b> Président Communauté de Commune du Frontonnais	<b>M. Frank SEROPIAN</b> Vice-Président Communauté de Commune du Pays d'Uzès	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

- 1d : Trois représentants des communes désignés par l'Association des maires de France :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>M. Roman DEMANGE</b> Maire de SIRADAN	<b>Mme Isabelle GEA</b> Maire de FABREZAN	<b>M. Michel THIRIET</b> Maire de TRESSERRE
<b>Mme Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL</b> Maire d'ALBI	<b>M. Christian GRAU</b> Maire de CERBERE	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

<b>Mme Lucia VIDAL</b> Conseillère municipale de CASTANET-TOLOSAN	<b>M. Stéphane CATANIA</b> Maire de LAURET	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
---	---	------------------------------------

**Article 4 :** Le 2<sup>ème</sup> collège des **représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux** comprend 19 membres :

- **2a : Neuf représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 du code de la santé publique désignés à l'issue d'un appel à candidatures :**

<b>Titulaires</b>	<b>1<sup>er</sup> Suppléants</b>	<b>2<sup>ème</sup> Suppléants</b>
<b>M. Gérard REYSEGUIER</b> Association Sésame Autisme Haute-Garonne	<b>Mme Annie MORIN</b> France REIN OCCITANIE LR	<b>M. Mohammed GHADI</b> Association des Familles Victimes du Saturnisme (AFVS)
<b>Pr Jean-Michel BRUEL</b> France Assos Santé OCCITANIE	<b>Mme Géneviève CANAPA</b> Présidente Visite des malades dans les établissements hospitaliers (VMEH) 11	<b>Mme Jacqueline PARIS</b> Association Vivre Mieux le Lymphœdème (AVML) Montpellier
<b>M. André GUINVARC'H</b> Président Union Régionale des Associations Familiales (URAF) OCCITANIE	<b>M. Michel Francis ARNOULD</b> Adhérent bénévole CDAFL 81 Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFL)	<b>Mme Josiane VOIRIN</b> Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Gard
<b>Mme Laurence POCHARD</b> Comité de l'Hérault Ligue nationale contre le cancer	<b>M. Yves VILLENEUVE</b> Comité de l'Ariège Ligue nationale contre le cancer	<b>M. Bernard DELPECH</b> Vice-Président Délégué Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) Haute-Garonne
<b>M. Bernard DALION</b> Président Comité régional fédéré pour le don de sang (CRLR) Fédération Française pour le don du sang	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement
<b>Mme Ginette ARIAS</b> Présidente France Alzheimer Haute- Garonne	<b>Mme Denise STRUBEL</b> Vice-Présidente France Alzheimer Gard	<b>Mme Angélique VINOLAS</b> Association Française contre les Myopathie (AFM Téléthon) OCCITANIE
<b>M. Michel DARDE</b> UFC QUE CHOISIR Montpellier	<b>Mme Michèle CASTAN</b> Présidente Générations mouvement Lozère	Sera désigné ultérieurement
<b>Mme Josette ARVIEU</b> Déléguée Départementale UNAFAM 31	<b>Mme Madeleine TEISSEDRE</b> Déléguée Départementale UNAFAM 34	Sera désigné ultérieurement
<b>M. Bertrand VERINE</b> Fédération des Aveugles et Amblyopes de France (FAF-LR) Languedoc Roussillon	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement

- **2b : Cinq représentants des associations de retraités et personnes âgées, sur proposition des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie :**

<b>Titulaires</b>	<b>1<sup>er</sup> Suppléants</b>	<b>2<sup>ème</sup> Suppléants</b>
<b>M. Bernard PRADINES</b> Association Roger Garin Albi	<b>M. Bernard BEZIADE</b> Association France Alzheimer Bigorre	<b>M. Claudine ARGACHA</b> Association Vic Montaner Gérontologie

<b>M. Claude DURAND</b> CFDT Retraités de l'Hérault	<b>M. Michel LAGES</b> France Alzheimer Haute Garonne	<b>M. Renaud PUJOL</b> Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR) Aude
<b>Mme Colette CASANOVA</b> UNSA 30	<b>M. Erick MICHEL</b> FSU 30	<b>M. Christian PONCINI</b> Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) 09
<b>M. Alain MARCUZZO</b> Secrétaire Général Association des Retraités Agricoles (ADRA) 82	<b>M. Alain DUGROS</b> Président INITIATIV'RETRAITE	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
<b>Mme Sandrine BAULME-VALQUIER</b> FGR-FP 48	<b>Mme Michèle BOULANT</b> Union nationale des indépendants retraités du commerce Pyrénées Orientales	<b>M. Alric-Albert SOUCHON</b> Président Association CONVIVAGE Mazamet

- 2c : Cinq représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée sur proposition des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>Mme Marie FERRER</b> Présidente UNAPEI 66	<b>M. Michel SOLEAN</b> UNAPEI 30	<b>Mme Danielle SURRE</b> ADHRI 09
<b>M. Jacques TUFNER</b> Président d'Honneur Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH) 32	<b>Mme Marie Christine LIBERATORE</b> Association François Aupetit (AFA Crohn-RCH) Lozère	<b>M. Jean INESTA</b> Conseil Départemental Olympique et Sportif (CDOS) du Lot
<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<b>Mme Jacqueline FRAISSENET</b> Déléguée départementale UNAFAM 12	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
<b>Mme Catherine COUSERGUE</b> Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées (GIHP) 31	<b>Mme Patricia OLIE</b> Association Française contre la Myopathie (AFM Téléthon) Tarn et Garonne	<b>Mme Cécile DELMAS</b> Apprendre@Apprendre Castres
<b>Mme Isabelle VIAL</b> Association Tutélaire de l'Aude	<b>Mme Sandrine LARAN</b> Association Amisplégiques Auzeville-Tolosane	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

**Article 5** : Le 3<sup>ème</sup> collège des **représentants des conseils territoriaux de santé** mentionnés à l'article L ; 1434-10 comprenant le président de chaque conseil territorial ou son représentant comprend 13 membres

- Les treize présidents des Conseils Territoriaux de Santé ou leurs représentants :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>nd</sup> Suppléants
<b>Dr Yves PAUBERT</b> Président CTS de l'Ariège	<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
<b>M. Philippe GREFFIER</b> Président CTS de l'Aude	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement
<b>M. Alain VIEILLECAZES</b> Président CTS de l'Aveyron	<b>M. Jean Paul PANIS</b> Vice-Président CTS de l'Aveyron	Sera désigné ultérieurement
<b>Dr Philippe SERAYET</b> Président CTS du Gard	<i>Sera désigné ultérieurement</i> CTS du Gard	Sera désigné ultérieurement
<b>Mme Elvire DE ALMEIDA LOUBIERE</b> Présidente CTS	<b>M. Jean-Marc BERGIA</b> Vice-Président CTS de la Haute Garonne	<b>M. Alexis LAFAGE</b> CTS de la Haute Garonne

de la Haute Garonne		
<b>Dr Bernard LANGE</b> Président CTS du Gers	<b>M. Francis DELOR</b> Vice-Président CTS du Gers	<b>Mme Martine LARROCHE</b> CTS du Gers
<b>Dr Jean-Marc LARUELLE</b> Président CTS de l'Hérault	<b>Dr Claire GATECEL</b> Vice-Présidente CTS de l'Hérault	Sera désigné ultérieurement
<b>Mme Maryse MAURY</b> Présidente CTS du Lot	<b>Mme Frédérique YONNET</b> Vice-Présidente CTS du Lot	<b>Mme Régine JALLET</b> CTS du Lot
<b>Mme Patricia BREMOND</b> Vice-Présidente CD 48 Présidente CTS de la Lozère	<b>Mr Patrick JULIEN</b> Vice-Président CTS de la Lozère	Sera désigné ultérieurement
<b>Mme Joëlle ABADIE</b> Présidente CTS des Hautes-Pyrénées	<b>Dr Nicole DARRIEUTORT</b> Vice-Présidente CTS des Hautes-Pyrénées	<b>Dr Hervé GACHIES</b> CTS des Hautes-Pyrénées
<b>Dr. Yves BARBE</b> Président CTS des Pyrénées Orientales	<b>Mme Fabienne GUICHARD</b> Vice-Présidente CTS des Pyrénées Orientales	Sera désigné ultérieurement
<b>M. Thomas LEMETTRE</b> Président CTS du Tarn	<b>Dr Etienne MOULIN</b> Vice-Président CTS du Tarn	<b>Dr Marie-Noëlle CUFI</b> CTS du Tarn
<b>M. Pierre GAUTHIER</b> Président CTS du Tarn et Garonne	<b>M. André GUINVARCH</b> Vice-Président CTS du Tarn et Garonne	Sera désigné ultérieurement

**Article 6** : Le 4<sup>ème</sup> collège des **partenaires sociaux** comprend 10 membres :

- **4a : Cinq représentants des organisations syndicales de salariés représentatives désignés par celles-ci :**

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>M. José RAZAFIMANDIMBY</b> CFDT	<b>Mme Florence KARBOWSKI</b> CFDT	<b>Sandra MARTORELL CUTILLAS</b> CFDT
<b>M. Hervé FLOQUET</b> CGT	<b>M. Jean ESCARTIN</b> CGT	<b>M. Alain MAURIAL</b> CGT
<b>Mme Béatrice ACQUART</b> CFTC	<b>Mme Sandrine GUASP ROCA</b> CFTC	<b>M. Jérémie MASSON</b> CFTC
<b>M. Philippe GROUSSAUD</b> UR CFE-CGC	<b>M. Jacques PECHON</b> UR CFE-CGC	<b>Mme Marie-Line BRUGIDOU</b> UR CFE-CGC
<b>M. Sébastien MAZEL</b> FO	<b>M. Gérald MURAT</b> FO	<b>M. Joseph MISTRORIGO</b> FO

- **4b : Trois représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel désignés par celles-ci :**

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>Mme Delphine BALERDI</b> MEDEF	<b>M. Guillaume PONSEILLE</b> MEDEF	<b>M. Laurent RAMON</b> MEDEF
<b>Dr Marie-Ange BOULESTEIX</b> U2P	<b>M. Gérald SGOBBO</b> U2P	<b>M. Frédéric ATLAN</b> U2P
<b>M. Benjamin GUIRAUD-CHAUMEIL</b> CPME	<b>M. Nicolas DAUDE</b> CPME	<b>M. Pierre-Yves DE KERIMEL</b> CPME

- **4c : Un représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales sur proposition conjointe de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat, de la chambre de commerce et d'industrie de région et d'une organisation représentative des professions libérales :**

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

- 4d : Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles désigné par la chambre régionale de l'agriculture :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>M. Cédric SAUR</b> Président MSA Languedoc Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie	<b>Mme Céline CAMGRAND VILA</b> Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

**Article 7** : Le 5<sup>ème</sup> collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale comprend 7 membres :

- 5a : Deux représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité, désignés à l'issue d'un appel à candidatures :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
<b>M. Olivier DUPUY</b> Directeur Général Espoir 31	<b>M. Jean-Christophe CATUSSE</b> Fédération Santé Habitat OCCITANIE	<b>Mme Myriam PANAGET</b> Directrice Fabrique solidaire des Minimes - Toulouse

- 5b : Un représentant des caisses d'assurance retraite et de la santé au travail, désigné conjointement par les caisses concernées :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>M. Michel GUIRAL</b> Président CARSAT LR	<b>Mme Carole BARBASTE</b> Présidente CARSAT MP	<b>Mme Cécile CHOSONNERY</b> Directrice Adjointe CARSAT MP

- 5c : Un représentant des caisses d'allocations familiales, désigné par le conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales dans le ressort de laquelle est situé le siège de l'agence régionale de santé :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>M. Laurent NGUYEN</b> Président CAF Haute-Garonne.	<b>M. Thierry SAINT-LUC</b> Président CAF Gers	<b>M. Christophe BAUZOU</b> CAF Ariège

- 5d : Un représentant de la mutualité française désigné par le président de la Fédération nationale de la mutualité française :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>Mme Stéphanie CARRASCO</b> Mutualité Française Grand Sud	<b>Mme Myriam VALETTE</b> Mutualité Française	<b>Mme Catherine ROGER</b> Mutualité Française

- 5e : Le directeur d'organisme, représentant au niveau régional, les régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'UNCAM, désigné par le directeur général de l'union nationale des caisses d'assurance maladie :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>M. Philippe TROTABAS</b> Directeur Coordonnateur de la Gestion du risque CPAM Hérault	<b>Mme Noémie ALDIGIER</b> Sous directrice Santé et GDR régionale et locale CPAM Hérault	A désigner

- 5f : Un représentant des établissements ou services qui assurent l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des difficultés spécifiques mentionnés à l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>M. Sébastien POMMIER</b> Directeur Général ADAGES Montpellier	<b>Mme Valérie SOULAGE</b> Relience 82	<b>Mme Martine COULET</b> Association REGAR- Auch

**Article 8** : Le 6<sup>ème</sup> collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé comprend 10 membres :

- 6a : Deux représentants des services de santé scolaire et universitaire désignés par le Recteur de région académique :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
<b>Dr Alexandra ARNAUD</b> Médecin Conseil Technique auprès du Recteur de l'Académie de Toulouse	<b>Mme RIVELLI-STOCKER</b> Corinne ICTR	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

- 6b : Deux représentants des services de santé au travail, désignés par le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>Mme Nancy GIRAUDIER</b> Directrice adjointe AISMT Nîmes	<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
<b>Mme Sylvie MICOUD</b> Directrice générale Prévaly Toulouse	<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

- 6c : Deux représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile, désignés par le président du conseil départemental :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<b>Mme Anne-Claire GALLEGO</b> PMI Lozère	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
<b>Dr Florence BARON</b> PMI Hautes Pyrénées	<b>Mme Elodie FOULQUIER</b> PMI Aveyron	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

- 6d : Deux représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>Mme Cathy JARROUX</b> Directrice Promotion Santé OCCITANIE	<b>Mme Martine LACOSTE</b> Fédération Addiction OCCITANIE	<b>M. Dominique KELLER</b> Président régional Association Addictions France OCCITANIE
<b>M. Pierre-Jean GRACIA</b> Mutualité Française OCCITANIE	<b>Pr Florence COUSSON-GELIE</b> Directrice scientifique EPIDAURE Montpellier	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

- 6e : Un représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>Dr Françoise CAYLA</b> CREAI ORS OCCITANIE	<b>Dr Vanina BONGARD</b> Université Toulouse	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

- 6f : Un représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L.141-1 du code de l'environnement, désigné à l'issue d'un appel à candidatures :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>Mme Catherine LIAUT</b> <b>FNE</b> (France Nature Environnement) MP	<b>Mme Gaëlle VALENTIN</b> Groupe Régional d'Animation et d'Initiative à la Nature et l'Environnement France Nature Environnement Montpellier	<b>Mme Lydie NEMAUSAT</b> Animatrice fédérale <b>FNE OCMED</b>

**Article 9 :** Le 7<sup>ème</sup> collège des offreurs des services de santé comprend 38 membres

- 7a : Cinq représentants des établissements publics de santé, dont au moins 3 présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie, sur proposition de la fédération représentant ces établissements :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>M. Jean François LEFEBVRE</b> Directeur Général CHU Toulouse (FHF)	<b>M. Philippe PERIDONT</b> Directeur CH Castres-Mazamet (FHF)	<b>Mme Amandine PAPIN</b> Directrice des Hôpitaux du Bassin de Thau (FHF)
<b>Mme Emilie BERARD</b> Déléguée Régionale FHF Occitanie	<b>M. Jean-Marie BOLLIET</b> Directeur CH Carcassonne (FHF)	<b>M. Barthélémy MAYOL</b> Directeur CH Perpignan (FHF)
<b>Mme Sonia LAZAROVICI</b> PCME CH Carcassonne (FHF)	<b>Dr Willy VAILLANT</b> Président de la CME CH d'Auch (FHF)	<b>Dr David MESTERY</b> Président de la CME CH Bagnères-de-Bigorre (FHF)
<b>Dr Anne Hélène MONCANY</b> Présidente de la CME CH Gérard Marchant Toulouse (FHF)	<b>Dr Grégory MONNIER</b> Président de la CME CHS d'Uzès Le Mas Careiron (FHF)	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
<b>Pr Michel PRUDHOMME</b> Président de la CME CHU Nîmes (FHF)	<b>Pr Fatemeh NOURHASHEMI</b> Président de la CME CHU Toulouse (FHF)	<b>Pr Jean Luc PASQUIE</b> Président de la CME CHU Montpellier (FHF)

- 7b : Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont au moins 1 président de conférence médicale d'établissement, sur proposition de la fédération représentant ces établissements :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>M. Pascal DELUBAC</b> Directeur Général Clinique St Pierre Perpignan	<b>M. Fabrice DERBIAS</b> Directeur de Territoire Pyrénées Orientales et Aude	<b>Dr Serge CONSTANTIN</b> Président Directeur Général Clinique du Parc

(FHP)	Groupe Elsan (FHP)	Castelnau-le-Lez (FHP)
<b>Dr Clément CAPDEVILA</b> Président de la CME Clinique St Jean Sud de France St Jean de Védas (FHP)	<b>Dr Claire BRENIER-CAVAILLON</b> Présidente de la CME Clinique des Minimes Toulouse (FHP)	<b>Dr Sébastien FOURNIER-FAVRE</b> Président de la CME Polyclinique Saint Roch Montpellier (FHP)

- 7c : Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont au moins un président de commission médicale d'établissement, sur proposition des organisations représentant ces établissements. Un troisième représentant d'un centre régional de lutte contre cancer désigné, sur proposition des directeurs de ces établissements :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>M. Jean-Marc GAFFARD</b> Directeur Territorial AESIO Santé Méditerranée FEHAP	<b>Mme Sylvie BONETTO</b> Directrice Générale USSAP Limoux FEHAP	<b>M. Matthieu ROY</b> Directeur Centre Paul Dottin et Centre André Mathis Ramonville FEHAP
<b>Dr Charles FATTAL</b> Président de la CME CRRF Bouffard Vercelli Cerbère FEHAP	<b>Dr Cédric MIGNONAT</b> Président de la CME MGEN FEHAP	<b>Dr Laurence BOYER</b> Présidente de la CME Institut St Pierre Palavas-les-Flots FEHAP
<b>Mme Laetitia BRINI</b> Directrice Générale Adjointe de l'ICM Montpellier	<b>M. Jean-Pierre DELORD</b> Directeur Général Institut Claudius Regaud Toulouse	<b>Mme Julia GAUBERT</b> ICM Montpellier

- 7d : Un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile sur proposition de l'organisation regroupant, au niveau régional, le nombre le plus important de ces établissements :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléante	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>Mme Laëtitia BERNADOU</b> Directrice HAD Béziers FNEHAD Occitanie	<b>Mme Florence SOULA</b> ETCHEGARAY Directrice HAD Clinique Pasteur TOULOUSE FNEHAD Occitanie	Sera désigné ultérieurement FNEHAD Occitanie

- 7e : Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées, sur proposition des organisations regroupant, au niveau régional, le nombre le plus important de ces institutions :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>M. Philippe JOURDY</b> ASEI Ramonville Saint-Agne	<b>Mme Pascale MARCELIN</b> Directrice régionale Occitanie APF France Handicap	<b>M. Yohan PEYROUSE</b> Directeur général adjoint Le Clos du Nid Marvejols
<b>M. Stéphane PAREIL</b> ARSEAA Toulouse	<b>M. Olivier PIERROT</b> ADAPEI Hautes-Pyrénées	<b>M. Pascal BROUSSE</b> Directeur général GIHP OCCITANIE

<b>Mme Evelyne LUCOTTE-ROUGIER</b> Présidente UNAPEI OCCITANIE	<b>Pr Jean-Bernard DUBOIS</b> Président ADAGES Montpellier	<b>Mme Stéphanie DEMARET</b> Directrice générale UGECAM OCCITANIE
<b>Mme Sophie RAYMON</b> Directrice générale Fondation OPTEO Onet-le-Château	<b>M. Alain COMBES</b> Président adjoint UNAPEI 34	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

- 7f : Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées, sur proposition des organisations regroupant, au niveau régional le nombre le plus important de ces institutions :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>M. Jean-Luc MONTAGNE</b> Directeur CH Uzès	<b>Mme Caroline LUSSATO</b> Directrice EHPAD Chalabre	<b>M. Mickaël ANTOINE</b> Directeur CH Pia
<b>Mme Christèle CAMMAS</b> Directrice Générale Association Résilience OCCITANIE – Réso	<b>M. Lionel LOREAUX</b> Directeur Territorial Fondation Partage et vie Nîmes	<b>M. Pierre ROUX</b> Directeur Général GCSMS Palaios EHPAD Jean XXIII Rodez
<b>Dr Nicole CRISTOFARI</b> Vice-Présidente Comité régional ADMR OCCITANIE	<b>M Didier CARLES</b> Directeur EHPAD St Jacques Grenade	<b>M. Pascal SEGAULT</b> Directeur EHPAD l'Ostal du Lac Le Crès
<b>Mme Véronique GEMAR</b> Déléguée départementale SYNERPA Haute-Garonne	<b>Mme Anne HIRTZIG</b> Déléguée départementale adjointe SYNERPA Haute-Garonne	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

- 7g : Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales, sur proposition des organisations regroupant, au niveau régional, le nombre le plus important de ces institutions :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléante	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>M. Guillaume FRITSCHY</b> Directeur URIOPSS OCCITANIE	<b>Mme Charlotte CEDO</b> Directrice Générale Association d'Entraide et de Reclassement Social Montpellier	<b>Mme Claire GARNIER</b> Ce CHRS Regain Montpellier

- 7h : Un représentant, désigné parmi les responsables des centres de santé et des maisons de santé implantés dans la région :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>Dr Michel DUTECH</b> Président FECOP	<b>Sylvie ROBERT</b> Secrétaire générale de FILIERIS Sud.	<b>M. Mark OUDE ENGBERINK</b> Gérant coordonnateur MSPU Cabestany

- 7i : Un représentant désigné parmi les représentants des communautés professionnelles territoriales de santé :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>Dr Théophile COMBES</b> CPTS Le Grand Gaillacois	<b>Dr Audrey BORRAS</b> CPTS Grand Narbonne	<b>Dr Olivier DARREYE</b> CPTS Nord Lot

- 7j : Un représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléante
Dr Léila LATROUS CDOM 31	Dr Léila ABDI-KRIAA Association REGUL31	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

- 7k : Un médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation sur proposition d'une organisation représentant ces services ou structures :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléante
Pr Jean-Emmanuel DE LA COUSSAYE SUdF	Pr Sandrine ALBERT-CHARPENTIER SUdF	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

- 7l : Un représentant des transporteurs sanitaires, désigné parmi ceux développant l'activité la plus importante dans ce domaine :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
M. Daniel LEHMAN FNMS	M. Jean-Luc BELAVAL FNMS	M. Olivier ASSIE FNMS

- 7m : Un représentant de services départementaux d'incendie et de secours sur proposition des présidents des conseils départementaux des départements de la région :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
Général Eric FLORES Directeur du SDIS de l'Hérault	Colonel Éric VIAL Directeur départemental adjoint du SDIS de l'Hérault	Colonel HC Christophe MAGNY Directeur du SDIS de l'Aude

- 7n : Un représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé, désigné de manière conjointe, par les organisations membres de la commission régionale paritaire mentionnée à l'article R.6152-325 :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

- 7o : Six membres des unions régionales des professionnels de santé, sur proposition conjointe des unions régionales des professionnels de santé :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
Mme Valérie GARNIER URPS Pharmaciens	Mme Aurélie ICHE URPS Orthophonistes	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
M. Patrick SAUT URPS Masseurs-Kinésithérapeutes	M. Philippe JOURDAN URPS Chirurgiens-dentistes	M. Xavier CALOIN URPS Infirmiers
Mr Jean-François BOUSCARAIN URPS Infirmiers	Mme Françoise BERNADBEROY PRIDO URPS Sages-Femmes	M. Antoine ROCH URPS Orthoptistes
Dr Jean-Christophe CALMES URPS Médecins	Dr Philippe CUQ URPS Médecins	Dr Laurence SAFONT URPS Médecins

Dr Sophie AUFORT URPS Médecins	Dr Jérôme MARTY URPS Médecins	M. Arnaud LIGNIERES URPS Pharmaciens
Dr Morgane MOULIS URPS Biogiste	M. Arnaud LONGUET URPS Biologistes	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

- 7p : Un représentant de l'Ordre des médecins, désigné par le président du conseil régional de l'ordre :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
Dr Jean THEVENOT Président CROM OCCITANIE	Dr Philippe CATHALA Membre CROM OCCITANIE	Dr Stéphane GRILL Membre CROM OCCITANIE

- 7q : Un représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire de la région, désigné par l'une de leurs structures représentatives locales :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
M. L'HELGOUARC'H Killian Président du Syndicat et de association des internes Montpellier	Sera désigné ultérieurement	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

- 7r : Un représentant du ministère de la défense, désigné par le ministre de la défense :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<i>Sera désigné ultérieurement</i> MCS-CMA 11 TOULOUSE	M. Nicolas NOEL MC-164 <sup>ème</sup> AM MONTPELLIER	M. Anthony LABOEUF ICaS-CMA 11 TOULOUSE

- 7s : Deux représentants des dispositifs d'appui à la coordination mentionnés aux articles L.6327-2 et 3 :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
M. Yassin CHARTI DAC 09	<i>Sera désigné ultérieurement</i>	<i>Sera désigné ultérieurement</i>
M. Gouven ROSE Vice-Président FACS Occitanie DAC 31	Boris DUPONCHEL Secrétaire Général FACS Occitanie	<i>Sera désigné ultérieurement</i>

**Article 10** : Le 8<sup>ème</sup> collège est composé de 2 personnalités qualifiées

- Pr Laurent SCHMITT
- *Sera désigné ultérieurement*

**Article 11** : Sont membres de la CRSA avec voix consultative :

- le préfet de région
- le président du conseil économique, social et environnemental régional
- le recteur de l'Académie de Montpellier
- les chefs de service de l'Etat en région :
  - le Directeur Régional de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)
  - le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
  - le Directeur Régional des Affaires Culturelles (DRAC)

- le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- le Directeur Régional des Finances Publiques (DRFIP)
- le Directeur Interrégional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DIPJJ)
- le Directeur de Région Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)
- le Directeur de la Direction Interrégional de la Mer (DIRM)
- le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé OCCITANIE,
- un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général,
- un administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole.